

Projet 03 : « Pacte territorial » Feuille de route

Chef de projet

Pierre-Emmanuel Reymund / DGS-Toulouse Métropole

Contexte et enjeux

- > Nouveau paysage territorial (création de la métropole, de la nouvelle Région...)
- > Ce « pacte territorial » relève à la fois d'un enjeu politique de mise en cohérence territoriale (voire de mise en non concurrence) des stratégies de développement de TM et d'un enjeu opérationnel en termes de « territoire pertinent » d'applications (la « bonne échelle ») ou de mise en œuvre des projets/actions (mutualisation, coproduction, partenariat stratégique...).

Objectifs du projet

- > Décliner les projets du SDEIRIM en intégration, à l'exemple des poupées russes, ou en interaction avec tous les territoires de référence de la Métropole,
 - > à l'échelle des 37 communes de TM:
 - > à l'échelle de son agglomération de proximité avec le Sicoval et le Muretain
 - > à l'échelle de son réseau de villes intégrées au « Dialogue métropolitain »
 - > à l'échelle du partenariat avec la métropole montpellieraine
 - > à l'échelle de la nouvelle « Région »
- > 1/3 (a minima) des projets doivent pouvoir être décliner territorialement
- > Renforcer le dialogue entre l'ensemble des acteurs institutionnels des territoires de référence
- > Affirmer/assumer le fait métropolitain et les responsabilités nouvelles de TM
- > Participer à la construction de la nouvelle région en créant un « front métropolitain » entre TM et MMM (projets communs, collaboration dans la mise en œuvre des politiques régionales, etc.)

Jalons clés

- Fin 2015
 - > adoption de l'accord Toulouse/Montpellier
- Fin 2016
 - > Contrat (bi)métropolitain avec la nouvelle Région
 - > Elaboration des schémas régionaux (SRDEII, SRADDET...)

Equipe projet

- > PER et, en bilatérale, les élus référents/chefs de projets concernés notamment n° 2, 5, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18

Financement

- > RAS

Travaux à conduire

- > Accord-cadre TM-MMM = animation des échanges entre les deux métropoles (élus, services, Codev..) + rédaction/négociation de l'accord-cadre + faire vivre l'accord et les partenariats
- > Dialogue Métropolitain = participation à l'animation + sensibilisation des services et des chefs de projets aux déclinaisons opérationnelles possibles (tourisme, universités...)
- > Relations avec la Région = coordination/animation de la participation à la production des schémas régionaux et à la définition du « contrat métropolitain » dont sa dimension « bi-métropolitaine »

Livrables

- > Accord-cadre de partenariat TM-MMM adopté à fin 2015
- > Contrat métropolitain TM-Région à fin 2016
- > Rapport annuel sur la déclinaison territoriale du SDEIRIM – été 2016

Principaux risques identifiés

- > Posture politique – période électorale
- > « Raideur » ou impréparation de la nouvelle Région
- > Politiques/services marqués par une « culture administrative patrimoniale »

Facteurs clés de succès

- > Etat d'esprit politique pro-actif de la Métropole
- > Engagement du top management de TM
- > Appropriation des démarches par les services
- > Implication des acteurs du développement (Codev, CCI, universités, clusters..)

- > Conflits d'intérêt majeurs bloquant toute coopération/dialogue

Critères d'impact - indicateurs

- > Qualitatifs :
 - Cohérence et lisibilité des actions conduites
 - Caractère collaboratif de certains projets structurants (ex. PEX, Agence attractivité, SODT, Sch tourisme..)
 - Effets d'entraînement sur les autres acteurs du développement (Codev, CCI, universités, pôles, cluster...)
- > Quantitatifs :
 - Nombre de projets ayant une déclinaison territoriale
 - Financements régionaux obtenus
 - Economies générées par la mutualisation de certains projets / fonctions

Liens avec les autres projets du Schéma

- > Projets 2, 5, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18

Comité de suivi

- > TM : François Chollet

Projet 03_FdR_v0.1_maj le 08/12/2015